Nations Unies A/C.6/67/1



Assemblée générale

Distr. générale 25 septembre 2012 Français Original : anglais

Soixante-septième session Sixième Commission

Questions renvoyées à la Sixième Commission

Lettre datée du 21 septembre 2012, adressée au Président de la Sixième Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint les décisions prises par l'Assemblée générale, à la 2^e séance plénière de sa soixantième-septième session, qui s'est tenue le 21 septembre 2012, concernant les questions renvoyées à la Sixième Commission (voir annexe).

Je souhaite appeler votre attention sur les parties pertinentes des sections III et IV du rapport du Bureau (A/67/250) concernant les ordres du jour des grandes commissions.

J'appelle également votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session, qui figurent à la section II du rapport susmentionné. Ces recommandations ont été également approuvées par l'Assemblée générale à sa $2^{\rm e}$ séance plénière.

(Signé) Vuk Jeremić





280912

Annexe

Questions renvoyées à la Sixième Commission

1. Élection des bureaux des grandes commissions [point 5].

F. Promotion de la justice et du droit international

- 2. Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies [point 76].
- 3. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa quarante-cinquième session [point 77].
- 4. Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international [point 78].
- 5. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de ses soixante-troisième et soixante-quatrième sessions [point 79].
- 6. État des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés [point 80].
- 7. Examen de mesures propres à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires [point 81].
- 8. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation [point 82].
- 9. L'état de droit aux niveaux national et international [point 83].
- 10. Portée et application du principe de compétence universelle [point 84].

H. Contrôle des drogues, prévention du crime et lutte contre le terrorisme international sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations

11. Mesures visant à éliminer le terrorisme international [point 105].

I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions

- 12. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale [point 116].
- 13. Planification des programmes [point 131].
- 14. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies [point 141].
- 15. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte [point 165].
- 16. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Conseil de coopération des États de langue turcique [point 166].

2 12-52024

- 17. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Conférence internationale des partis politiques asiatiques [point 167].
- 18. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Société andine de développement [point 168].
- 19. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Chambre de commerce internationale [point 169].
- 20. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire [point 170].

12-52024